



AVIS D'APPEL A PROJET – ANCIENNE ÉCOLE DE GRAND NÂVES

- 1. Objet de l'appel à projet :** Conception et exploitation d'une activité dans l'ancienne école de Grand Nâves commune de La Léchère.
- 2. Contenu de l'appel à projet :** La commune cherche un candidat proposant un projet économiquement viable et intégré dans une démarche de développement durable. Il devra déployer une offre originale, susceptible de s'ancrer durablement dans la dynamique locale de valorisation économique du versant et ce dans le respect de son environnement et de ses habitants.
- 3. Contractualisation ouverte :** La commune ne souhaitant pas investir dans la remise aux normes du bâtiment, le porteur de projet devra faire une proposition sur la nature et la durée de la contractualisation :
La vente de tout ou partie du foncier est privilégiée. Il s'agira alors d'une cession avec charges : l'acquéreur s'engagera dans l'acte notarié de cession à garantir la destination du bâtiment sur une durée minimale de 8 ans y compris en cas de cession.
Une contractualisation de type privé (bail commercial, emphytéotique, location saisonnière...) est envisageable en fonction de la nature et de la qualité du projet.
- 4. Identification de la collectivité :** COMMUNE DE LA LECHERE
Village 92
82 rue des Jeux Olympiques
73 260 LA LECHERE
- 5. Dossiers et renseignements :** Mairie de LA LECHERE
M. Daniel BOSCHER (Technicien bâtiments)
Tél : 04 79 22 52 44
Fax : 04 79 22 64 19
Courriel : mairie@lalechere.fr

6. **Modalités de la consultation** : La présente consultation est lancée sous la forme d'un appel à projet. Elle n'est pas soumise aux dispositions relatives à la commande publique (marchés publics ou contrats de concession).

7. **Conditions d'envoi et de remise des dossiers de réponse** :

Les candidats transmettront leur dossier à la mairie de La Léchère sous pli cacheté portant les mentions « *Ne pas ouvrir* » // *Projet pour le bâtiment de « l'ancienne école »*.

La date limite de remise des offres est fixée au lundi 3 mai 2021 à 12h00.

Le pli doit contenir dans une seule enveloppe, les pièces définies dans le présent document et devra être remis contre récépissé ou, s'il est envoyé par la poste, par pli recommandé avec avis de réception postal.